

Dans le havre de verdure du château de Savigny

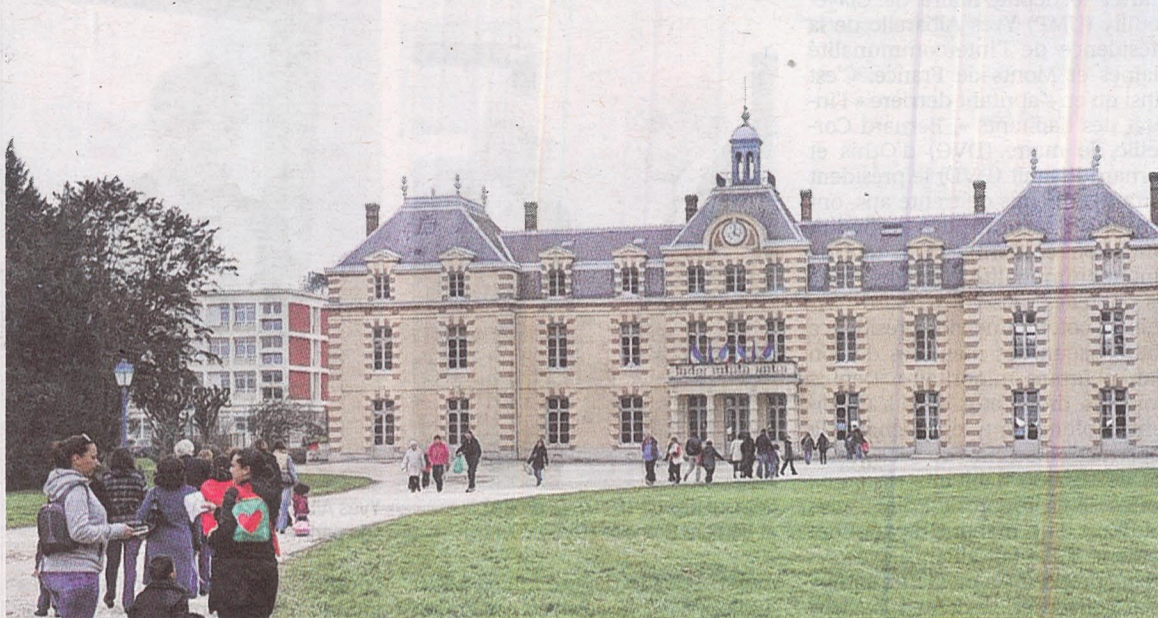
Toute la semaine nous vous emmenons à la découverte des plus beaux parcs et jardins du département. Aujourd'hui, (re)découvrez le domaine de la Grange-la-Prévôté. Demain : le parc des Capucins à Coulommiers.

LES VILLES NOUVELLES peuvent cacher de discrets havres de verdure, nichés entre des quartiers pavillonnaires et des centres commerciaux. C'est le cas à Sénart, dans la commune de Savigny-le-Temple. La ville a conservé le château et le parc du domaine de la Grange-la-Prévôté, un site de 13 ha près du Carré-Sénart et de la forêt de Rougeau. De nombreux habitants ne connaissaient pas ce lieu avant de le découvrir les 5 et 6 avril derniers, durant le Printemps des Jardiniers. « Je passais souvent devant mais je n'avais jamais osé franchir les grilles », confie un Savignien. Et il ne fut pas déçu en pénétrant dans le domaine.

L'édifice est un ancien château fort et une ancienne gendarmerie prévôtale (d'où son nom La Prévôté). « Il était entouré d'un parc à la française dont le potager date au moins de 1760, souligne Gilles Debarle, directeur du domaine. Devant, il y avait un verger, que nous sommes en train de reconstituer. »

Un potager de 10 000 m² et des parcelles pédagogiques

Le château actuel date de la fin du XVIII^e siècle. De 1800 à 1810, il fut la propriété du général Jean-Baptiste Bernadotte, devenu maréchal d'Empire, et de son épouse Désirée Clary. Le couple fut ensuite envoyé en Suède fonder l'actuelle dynastie royale suédoise. C'est pourquoi la princesse Victoria de Suède est venue visiter le château en septembre 2010 et parle



De nombreux habitants ont récemment découvert le domaine de la Grange-la-Prévôté, une ancienne gendarmerie, à l'occasion du Printemps des Jardiniers. (San de Senart.)

encore français aujourd'hui. Le site resta dans la famille Clary jusque dans les années 1920 avant d'être vendu à des industriels du nord de la France qui en firent leur rendez-vous de chasse. Dans les années 1930, il fut repris par un médecin puis cédé à l'Institut Gustave-Roussy (Val-de-Marne), au conseil général du Val-de-Marne qui en confia la gestion à la mairie de Savigny en 1999.

Quant au potager de 10 000 m², il a la particularité d'héberger des légumes, céréales, fruits et fleurs uniquement franciliens : figuier d'Argenteuil (Val-d'Oise), tomate Amélioré de Montlhéry (Essonne), azalées du pépiniériste Croux... « La production du potager est offerte à des associations caritatives, aux centres de loisirs qui nous visitent et vendus aux adhérents de l'Association des amis du château », confie Gilles Debarle.

Nouveau cette année : des parcelles pédagogiques sont dédiées aux enfants, et un centre régional des ressources génétiques d'Ile-de-France (sorte de conservatoire des variétés franciliennes) y voit le jour.

MARINE LEGRAND

Domaine de la Grange-La Prévôté, avenue du 8-Mai-1945, Savigny-le-Temple, tél. 01.60.63.29.40. Ouvert le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le week-end de 14 heures à 18 heures. Gratuit.

L'allée royale de Sénart

Non loin du domaine de la Grange-la-Prévôté, les promeneurs peuvent aussi découvrir l'allée royale de Sénart qui relie la forêt de Sénart, en Essonne, à la forêt de Rougeau, à Nandy. Longue de 8 km et large de 50 m, elle est idéale pour une balade à vélo, à cheval ou à pied. Elle permet d'observer les paysages briards, l'élégante ferme de Villepècle, les quelque 500 séquoias qui la jalonnent ou ses nombreux arbres fruitiers. Un véritable poumon vert au milieu de la ville nouvelle de Sénart, de ses nombreuses autoroutes et centres commerciaux. Des bancs et des tables en bois permettent d'y effectuer une pause facilement. M.L. L'allée royale part de la forêt de Sénart à Tigery (Essonne), au bout de la route forestière Bichenot, et du pavillon royal de Nandy en forêt de Rougeau, allée du Pavillon-royal.